

AVIS PUBLIC

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE
PROGRAMME DÉCENNAL D'IMMOBILISATIONS
ET BUDGET**

Prenez avis qu'en vertu de l'article 144.6 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec, une séance extraordinaire du Conseil de l'arrondissement de Saint-Laurent se tiendra à la mairie d'arrondissement, 777, boulevard Marcel-Laurin, Saint-Laurent, le **3 octobre 2023, à 19h30**, pour l'adoption du budget pour l'exercice financier 2024 et du Programme décennal d'immobilisations (PDI) 2024 à 2033 de l'arrondissement de Saint-Laurent.

Fait à Montréal,
Le 20 septembre 2023

Benoit Turenne
Secrétaire substitut du Conseil d'arrondissement